

# Mauduyt de La Varenne (1733-1792) un médecin au siècle des “ Lumières ” \*

par M. U. ZELBSTEIN \*\*

de l'Académie théatine pour les sciences

*Pierre-Jean-Claude Mauduyt de La Varenne a laissé à la postérité un certain nombre d'écrits mais il a fallu, pour connaître la vie et l'œuvre de ce médecin et naturaliste du siècle des « Lumières », recourir aux archives de l'Académie des sciences, de la Société royale de médecine entre autres.*

*Ainsi il a été possible de découvrir l'histoire d'une vie consacrée aux hommes et au savoir.*

Ce jeudi 5 août 1733, le curé de l'église paroissiale et première archipresbytériale de Sainte-Marie-Magdelaine en la Cité(1) baptise un enfant, né la veille, enfant qui reçoit les prénoms de Pierre, Jean, Claude. Le nouveau-né, tenu sur les fonts baptismaux par Pierre Mauduiet, procureur au Parlement. et par Claude-Jeanne Devilly, son épouse, est le fils de François-Pierre Mauduyt de La Varenne, avocat au Parlement, et de Marie-Jeanne Loverjat, sa femme. La maison habitée par les Mauduyt, rue du Haut-Moulin, une voie étroite débouchant rue de la Lanterne, est à deux pas de l'église Sainte-Magdelaine dont la sonnerie, à toute volée, des cloches annonce *urbi et orbi* cet événement.

La maison natale de Pierre-Jean-Claude, l'église où il est baptisé seront victimes, un siècle après, de la pioche des démolisseurs. Qui peut savoir,

\* Communication présentée à la séance du 23 juin 1984 de la Société française d'histoire de la médecine.

\*\* 1, villa des Iris, 92220 Bagneux.



C. N. Formule n° 4.  
NATURE DE L'ACTE.  
*Actes*

DATE  
DE LA NAISSANCE, DU MARIAGE OU DU DÉCÈS.  
*28 Août 1892*

NOM DE FAMILLE.  
(Pour une femme, mettre en 4<sup>e</sup> son nom de fille)  
*Mandryt*

ENTRÉE  
*2 juillet 1892*  
*14314987*  
ENTRÉE DÉCLARÉE

J'ai, avec la Commission  
du 12 février 1872  
n° de la Commune  
*Collationnée*

(\*) Après la copie entière de l'acte  
d'état civil, ajouter les mots :  
Expédié et Collationné, puis signer.

PARIS, IMP. A. CHAIX ET C<sup>e</sup>. — 4168-9.

RECONSTITUTION  
DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL DE PARIS

Expédition délivrée sur papier libre, en exécution de la loi du 12 février 1872,  
par M<sup>e</sup> *Roux Alfred-Nouveau* Notaire à *Paris*,  
soussigné, le *28 août* mil huit cent soixante-seize, d'une copie  
authentique d'acte de *Décès* annexé à la minute, étant en sa possession,  
d'un acte de *Départ* reçu le *vingt-huit* de ce mois mil  
sept cent quatre-vingt-douze par M<sup>e</sup> *Charpentier Louis*  
président, médiateur.

(\*) Extrait des Registres Matrimoniaux  
de la Paroisse Saint-Victor.

L'an mil sept cent quatre-vingt-douze  
je Charles-Louis tant dit et dit inconnu dans  
le cimetière de cette paroisse le corps de Pierre  
Jean-Louis Mandryt âgé de cinquante-neuf  
ans résidant de la faculté de Paris, veuf de  
Antoinette Angélique Duchamp décédée d'avant  
hier rue d'Anvers à l'Église de cette paroisse  
ont été témoins Étienne Joseph Dubanne  
résidant rue des Vieilles Écoles à l'Église  
paroissiale Saint-Eustache de Paris, et Louis  
Auguste Desormier résidant rue de  
Billancourt paroissiale Saint-Merry lesquels ont  
été avec nous le présent acte. Joseph Dubanne  
Et Desormier Régis Desormier Dubanne  
Cout.

Collationnée à l'original et délivrée  
par nous Joseph Desormier médiateur de la  
dite paroisse à Paris ce trois septembre  
mil sept cent quatre-vingt-douze  
(signé) *Desormier*  
Expédié et Collationné

Fig. 2.

sente ses quatre thèses de médecine alliant à un savoir médical fraîchement acquis certaines dispositions littéraires(2). La misère de la condition humaine, mais aussi un désir de briller dans son exposé, n'est-ce pas une constante d'autres écrits de cette époque ? Quoi qu'il en soit, onze ans après l'obtention de son diplôme en médecine, Mauduyt flirte avec les muses en concourant pour un prix de l'Académie française avec une pièce intitulée « L'étude de la nature, épître à Madame... »(3). Sans succès, car on ne trouve nulle trace de cette tentative littéraire dans les comptes rendus de l'Académie. Cette recherche de lauriers reste apparemment sans suite et Mauduyt paraît, alors, limiter son activité à la médecine et aux sciences naturelles. Docteur régent de la Faculté de Paris, il est élu, en 1776, membre associé et nommé directeur de la Société royale de médecine, nouvellement créée. En même temps que lui, est coopté en qualité de membre de la Société royale un autre docteur régent de la Faculté de Paris, Poissonnier, conseiller d'Etat et, aussi, membre de l'Académie royale des sciences. A noter que le cofondateur, avec Lassone, de la Société royale de médecine et son secrétaire perpétuel Félix Vicq d'Azyr était également depuis 1774 membre de l'Académie royale des sciences.

L'activité de la Société royale de médecine reflète les préoccupations des hommes du siècle des « Lumières ». Le problème de la santé est alors à l'ordre du jour. Aussi, dès sa création, la Société royale se livre-t-elle au collationnement des observations des praticiens de toute la France qui, outre les données cliniques, sont priés d'y faire figurer des indications climatiques. C'est une tentative de réduction de l'évolution des maladies épidémiques, en particulier, à une corrélation entre cette évolution et les fluctuations météorologiques, voire climatiques ou, même, microclimatiques. Dans le cadre de cette tentative d'éclaircissement, Mauduyt est chargé d'étudier, plus particulièrement, les effets des phénomènes électriques sur la santé. S'agissant, somme toute, de phénomènes insuffisamment connus, il est décidé que ce travail se fera en coopération avec l'Académie royale des sciences.

Ce que va faire alors Mauduyt nous éclaire sur une tentative de rationalisation de la démarche expérimentale dans un domaine nouveau de la recherche médicale. Bien entendu, c'est encore le règne, assez net, de l'empirisme mais on y trouve parfois, sous-jacentes, quelques prémises de la méthode scientifique. Les moyens techniques, mis en œuvre par les expérimentateurs de cette époque sont manifestement assez rudimentaires. On expérimente, certes, beaucoup en utilisant, pour le domaine qui nous intéresse, des machines électriques à frottement et des « bouteilles » de Leyde, mais faute d'instruments de mesure, dignes de ce nom, aucune quantification précise n'est, en fait, possible. Bien sûr, on peut prendre le pouls des sujets « électrisés » ou, encore, leur température ; bien sûr, on sait mesurer la pression, faire des pesées, etc., mais le plus souvent on est réduit à des appréciations purement qualitatives. L'abbé Nollet, dans ses *Leçons de physique expérimentale*, regrette, en particulier, l'absence d'un électromètre digne de ce nom, cet électromètre que, dit-il, « nous cherchons depuis longtemps, que quelques-uns se sont flattés d'avoir trouvé, mais que personne ne possède, pour dire les choses comme elles sont ».

Mauduyt utilise pour ses expériences un « électromètre » dérivé du « carillon » électrique décrit par le pharmacien, puis médecin, anglais William Watson, en 1745 déjà, puis, plus tard, par l'abbé Nollet. C'est un ensemble de deux cloches, l'une reliée à la machine électrique et l'autre au sol, entre lesquelles oscille un battant. Mauduyt supprime une cloche et mesure le déplacement du battant au moyen d'une règle graduée. Il fait appel, aussi, aux indications fournies par la « bouteille de Lane », « bouteille » de Leyde munie d'un éclateur réglable, instrument inventé par le pharmacien Timothy Lane, permettant de graduer le nombre et la grandeur des charges électriques.

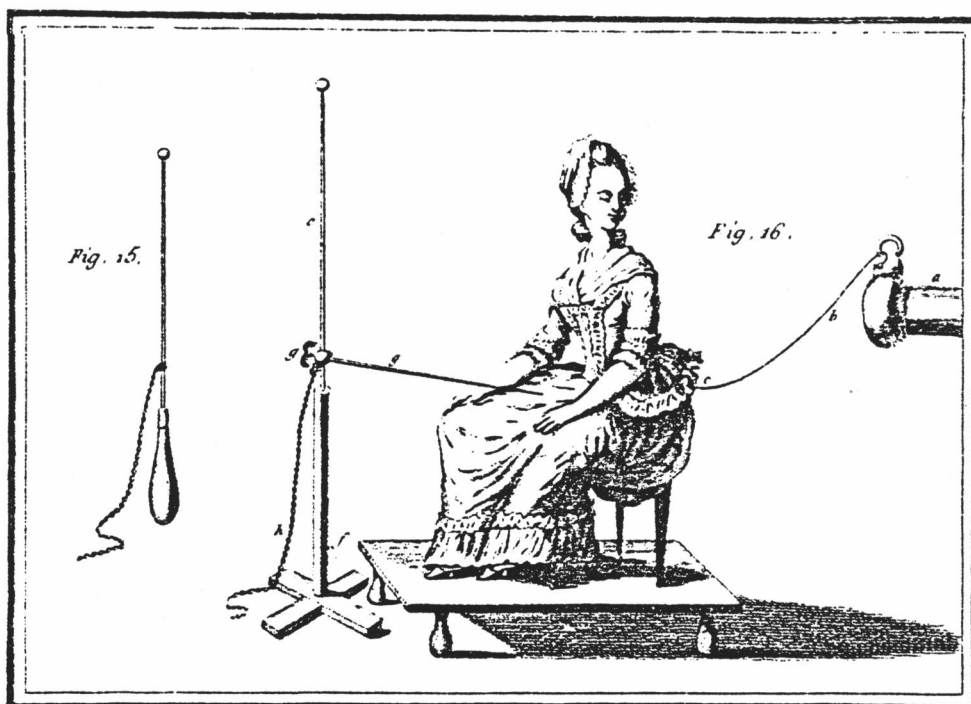


Fig. 3. — Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité et observations sur les effets qu'elles ont produits (Paris, Imprimerie Royale, 1784).

Mauduyt consigne ses premières expériences dans son mémoire sur le *Moyen de mesurer l'électricité et de joindre ce genre d'observation aux observations météorologiques*. Sensibilisé, en particulier par les expériences de Franklin et de Dalibard entre autres, concernant l'électricité atmosphérique, il tente d'établir l'existence éventuelle d'un rapport entre l'état de l'air (caractérisé par sa température, son hygrométrie, sa pression barométrique) et l'ensemble de phénomènes électriques. Il admet, à la suite de ses premières observations, que la pression de l'air et sa température ne

semblent pas modifier la production et la conservation des charges électriques. Il s'oriente alors vers une recherche de corrélation entre la variation de l'humidité de l'air et la conservation des charges, puis sur l'influence des vents sur les phénomènes électriques. Il constate, d'abord, que l'air sec ne décharge pas son électromètre et confirme ainsi les propriétés isolantes de l'air sec. Pour l'humidité, il s'intéresse surtout à la vapeur d'eau présente plus ou moins dans l'atmosphère. Il utilise pour ce faire une coupelle en verre dont la surface peut être plus ou moins humidifiée, par dépôt de buée entre autres. Grâce à sa coupelle, assimilable, en fait, à une électrode d'hygromètre, il peut établir l'existence de la conduction de la vapeur d'eau, qui « désélectrifie » son électromètre, ainsi que l'influence de la température sur ce phénomène.

Certes, avec ses expériences, il ne fait que confirmer certaines observations de l'abbé Nollet qui leur a consacré, en particulier, le « Troisième discours » de ses *Recherches sur l'Électricité* mais, en fait, la finalité de son travail est tout autre. Ce qu'il expose à la séance du 7 octobre 1777 de la Société royale de médecine, vise avant tout à préciser les relations entre l'électricité et la médecine. La partie essentielle de sa communication, publiée dans les *Mémoires* de la Société royale, porte, en effet, « sur l'électricité, considérée relativement à l'économie animale et à l'utilité dont elle peut être en médecine ».

Donc, après son étude de l'état électrique de l'atmosphère, ceci l'amène à approfondir la connaissance des effets observés lors de l'électrisation. Les conclusions qu'il tire de ses observations restent pertinentes lorsqu'il opère avec des pièces anatomiques comme, par exemple, son explication des anomalies constatées lors de l'excitation des téguments dont la coupe laisse subsister des « effilochures » d'où l'électricité fuit par effet de pointe. Par contre, en adoptant la mesure du pouls comme moyen de mesure de l'état d'influence de l'électrisation sur un sujet vivant, il formule des conjectures hasardeuses. Ainsi, d'après lui, l'électricité positive provoque une accélération du pouls, tandis que l'électricité négative le ralentit.

Pourtant l'abbé Nollet n'a-t-il pas déjà attribué les variations observées à l'émotivité des sujets ? Ces variations, que va également décrire plus tard Marat, le docteur Marat qui s'attaquera aux thèses du doyen de la Faculté de Montpellier, l'abbé Sans, sur l'influence de l'électricité négative sur la santé. A noter, en passant, que la Société royale, de son côté, va émettre en 1786 un avis défavorable sur la manière d'électriser de l'abbé Sans, sans oublier la lettre publiée, en 1778, par Mauduyt de La Varenne dans le *Journal de Médecine* rappelant à l'abbé Sans que des ouvrages publiés vingt-huit ans avant contenaient déjà la description de sa méthode soi-disant originale.

Mauduyt de La Varenne, en ce qui le concerne, ne prétend pas innover. Il se réfère, par exemple, aux hypothèses de Franklin concernant l'origine de l'électricité atmosphérique, prenant surtout naissance dans les océans par suite du frottement du sel et de l'eau, cette électricité qui se retrouve à la suite de l'évaporation de l'eau dans les nuages qui sont à l'origine de la

pluie et des orages accompagnés d'éclairs et de la foudre. Ce faisant, et en attribuant l'électricité atmosphérique à l'activité orageuse globale, il ne fait que se rapporter aux connaissances de son époque. Car ce n'est que plus tard, bien plus tard, que l'on précisera — et encore — le rôle joué par l'électrosphère\* et la conductivité des couches atmosphériques inférieures, conductivité due à la présence d'ions positifs et négatifs créés par le rayonnement cosmique et la radioactivité de l'air et du sol.

Mauduyt, donc, à la suite de Franklin, considère le nuage d'orage comme une sorte de machine électrique intégrant les charges positives de la vapeur d'eau. En ce qui le concerne, il attribue à la pluie la libération de l'air des charges positives où deviennent alors prépondérantes les charges négatives. Et, il faut le dire, les choses se passent effectivement à peu près ainsi.

Chargé d'investigation sur l'influence de l'électricité sur la santé, il pense qu'effectivement celle-ci agit sur « l'équilibre des forces vitales » et que cette influence peut expliquer, en particulier, le malaise ressenti par les hommes et les animaux à l'approche et lors des orages, et donc la sensation de détente après la pluie qui décharge l'atmosphère.

Il estime, par ailleurs, que l'état électrique de l'atmosphère dépend, en partie, de l'orientation des vents, ceux du nord accroissant l'activité électrique de l'atmosphère, ceux du sud l'atténuant. Même dans l'air calme, l'électricité atmosphérique suit, pour Mauduyt, un cycle diurne avec un maximum lorsque le soleil est au zénith. Ceci étant, il ne se contente pas de conjecturer uniquement sur l'influence de l'électricité atmosphérique sur la santé.

Etant médecin, il aborde également dans son travail la vérification de l'efficacité des divers modes de traitement par « électrisation », dispensés par ses prédécesseurs et, aussi, par ses contemporains et ceci pour toutes sortes de maladies et d'affections. Il va vite dans l'accomplissement de sa mission. Le 26 novembre 1777, à la demande de la Société de médecine, il lit à l'Académie royale des sciences un « extrait des journaux de quatre malades traités par l'électricité » et, le 5 décembre de cette même année, il ajoute à son mémoire une nouvelle observation. Il rend compte, certes, de ce qu'il fait mais, aussi, conscient du danger que peut présenter une application incorrecte de l'électrisation, il indique à ses confrères, dans une lettre publiée en avril 1778 dans le *Journal de médecine*, « les précautions nécessaires relativement aux malades qu'on traite par l'électricité », lettre dont un tiré à part est diffusé en août de cette même année.

Mauduyt de La Varenne multiplie ses observations sur les malades qu'il traite chez lui, rue Neuve-Saint-Etienne, située dans ce que l'on nomme alors le faubourg Saint-Marcel. Les *Mémoires* de la Société royale de médecine publient, en 1779, ses *Extraits des journaux tenus pour quatre-vingt-deux malades qui ont été électrisés*, extraits présentés déjà lors des séances de

---

\* Couche ionisée située à la base de l'ionosphère vers 60 km d'altitude.

travail de la Société. Tous les cas décrits sont répartis par nature de l'affection soignée : paralysie, stupeurs ou engourdissements, rhumatismes goutteux, surdité, maladies des yeux, épanchement du lait, suppression et défaut de règles. Pour chaque cas décrit figurent, parmi d'autres indications, la durée du traitement et les résultats observés. Les moins bons concernent « l'absence ou le dérèglement du flux menstruel ». Cela n'a rien d'étonnant. Si l'on se réfère à la gravure figurant dans le *Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité*, paru en 1784, en tant que tiré à part des *Mémoires* de la Société royale, on peut voir en effet que le traitement consistait en des décharges électriques à travers la robe, au moyen d'une tige reliée au sol, tige dirigée vers la région pelvienne de la patiente assise sur un siège, isolé du sol par un tabouret, ladite patiente étant reliée à la machine électrique. La pudeur de l'époque ne permet pas de faire mieux...

Ce cas particulier, peu favorable, mis à part, Mauduyt note par ailleurs une absence d'excitation pour une paralysie « portée au plus haut degré ». Une absence d'excitation correspond pour Mauduyt à une inefficacité de ce traitement dans ce cas précis. Dans les observations concernant les malades électrisés en 1785, on trouve des indications relatives au traitement de la fièvre intermittente, de l'ophtalmie, des taches sur la cornée, de la cataracte, de l'affaiblissement de la vue à la suite de pertes, de l'albugo de la taie. Ces observations sont publiées en 1786.

Pour mener à bien ses travaux, Mauduyt sollicite l'avis de ses confrères et, également, des spécialistes d'autres disciplines. Ses communications à l'Académie royale des sciences et à la Société royale de médecine sont soumises, par ailleurs, pour avis, à des membres éminents de ces compagnies comme, par exemple, Vicq d'Azyr, Sabatier et Brisson pour l'Académie royale des sciences, et Lorry et Andry pour la Société royale de médecine. « Nous croyons », disent en particulier ces derniers, « que Monsieur Mauduyt fait connaître beaucoup mieux qu'on ne l'avait fait et les effets de l'électricité et sa nature comme médicament, déduite de ces effets. Un travail aussi long, continué depuis deux ans, auquel Monsieur Mauduyt s'est non seulement livré soir et matin tous les jours mais, aussi, auquel il a consacré une partie de son logement dans lequel il a reçu les malades, nous paraît mériter les remerciements de la Société ».

On doit citer cet éloge car, à l'époque, les expériences d'électrisation de l'abbé Sans, de l'abbé Bertholon et d'autres sont surtout critiquées, ceci sans parler des mots peu aimables de l'abbé Nollet à propos des résultats communiqués par Privati, de Venise, et par Bianchi, professeur de médecine à Turin. Outre Mauduyt et avant lui, seul Jallabert, de Genève, a échappé à ces critiques.

La présence de Mauduyt de La Varenne, aux côtés de Poissonnier, Caille et Andry à la Commission de la Société royale de médecine, nommée sur ordre du Roi pour « faire l'examen du magnétisme animal », n'est pourtant pas due à ses seules compétences dans le domaine de l'électricité. Ses connaissances sont, en effet, plus vastes et sa compétence plus étendue. N'a-t-il pas publié, par exemple, un *Mémoire sur la corruption des eaux* où,

en partant des observations faites par Volta sur le dégagement d'hydrogène dans les eaux stagnantes, il conclut à l'existence d'une décomposition des déchets ? N'a-t-il pas, aussi, communiqué au *Journal de physique*, en 1777, les résultats de ses *Expériences sur la cristallisation d'un alkali par l'électricité* ? ou encore, en 1782, des *Observations sur les propriétés d'un arbre connu à Madagascar sous le nom de Belat Aye* ?

Au siècle des encyclopédistes, c'est même un esprit assez universel. Esprit d'interdisciplinarité, avant la lettre, comme en témoigne, entre autres, son mémoire traitant *Du mécanisme animal et du rapprochement des écoles de médecine humaine et de la médecine vétérinaire*. La médecine vétérinaire ne lui est certainement pas inconnue, à en juger ne serait-ce que par son *Rapport sur une maladie qui a régné parmi les cerfs de la forêt de Saint-Germain*.

Esprit universel par sa collaboration à *l'Histoire des animaux* de Buffon ou, encore, à la *Nouvelle encyclopédie méthodique* pour laquelle il rédige le discours préliminaire et le plan du dictionnaire des insectes.

Natuarliste, certes, Mauduyt de La Varenne reste malgré tout, et avant tout, médecin. Ainsi en 1787 publie-t-il, encore, un *Mémoire sur les effets de l'électricité employée dans la cure des tremblements causés par les vapeurs de mercure* et en 1789, à peine trois ans avant sa mort, un *Rapport sur la picote de Cahors, en 1788, signalée par Durand*.

Arrivé à l'âge de cinquante-neuf ans, Pierre-Jean-Claude Mauduyt de La Varenne, veuf de Marie-Angélique Deschamps, quitte ce lundi 28 août 1792, son domicile de la rue Neuve-Saint-Etienne pour l'éternité. Son corps est inhumé dans le cimetière paroissial de Saint-Victor. Plus tard, en ces lieux, sera bâtie l'université Pierre-et-Marie-Curie. Le vent de l'Histoire effacera ainsi les dernières traces terrestres d'une vie consacrée par Mauduyt de La Varenne aux hommes et au savoir...

#### ANNEXES

- 1) C'est à l'église Sainte-Madeleine, sise à l'angle de la rue de la Juiverie et de la rue des Marmousets, église fermée en 1790, que se trouvait au XVIII<sup>e</sup> siècle le siège de la plus célèbre des confréries parisiennes, la Grande Confrérie de Notre-Dame aux Seigneurs, Prêtres, Bourgeois et Bourgeoises de Paris. Cette confrérie avait à sa tête six personnes dont l'archevêque de Paris et le premier Président du Parlement. Son but : secourir les pauvres et les malades et les enterrer dévotement.
- 2) *Thèses de médecine* de Pierre-Jean-Claude Mauduyt de La Varenne :
  1. 23 novembre 1758 :  
« An Uteri praecipua Parturitionis causa ? » (La cause principale de la parturition réside-t-elle dans la contraction de l'utérus ?).
  2. 15 mars 1759 :  
« An ad sanitatem ut corporis sic et mentis exercitatio ? » (Est-ce que l'exercice de l'esprit contribue à la santé comme aussi celui du corps ?).

3. 29 novembre 1759 :
- « Utrum ventriculus, ut saepius, chronicorum officina, acutorum fomes ? » (L'estomac est-il, comme (on le dit), l'officine des maux chroniques et le foyer des aigus ?).
4. 4 mars 1760 :
- « An tumoris Cancrosi radicitus ablati regeneratio rursus chirurgia tradenda ? » (Faut-il traiter par la chirurgie la repousse d'une tumeur cancéreuse (qui a été enlevée jusqu'à la racine ?).
3. *Publications et communications* de Pierre-Jean-Claude Mauduyt de La Varenne :
- Pièce pour le prix de l'Académie française en 1771 : « L'étude de la nature. Epître à Madame... », publié en 1771 chez Demonville à Paris.
  - « Mémoire extrait des journaux de quatre malades traités pendant cinq mois par l'électricité », lu le 26 novembre 1777 à l'Académie royale des sciences.
  - « Nouvelles observations » présentées à l'Académie le 20 décembre 1777. Le rapport de Vicq d'Azyr, Sabatier et Brisson a été déposé le 31 janvier 1778.
  - « Résumé du journal du traitement de vingt-neuf malades par l'électricité », présenté à la séance de l'Académie royale des sciences le 10 avril 1778.
  - « Sur les précautions nécessaires relativement aux malades qu'on traite par l'électricité », *Journal de médecine*, avril 1778.
  - « Extraits des journaux tenus pour quatre-vingt-deux malades qui ont été électrisés, lus dans les séances de la Société royale de médecine », Paris, Philippe-Denis Pierres, Imprimeur du Roi et de la Société royale, 1779.
  - « Traitements par l'électricité en 1777-78 », *Archives de la S.R.M.*
  - « Avis sur l'électricité médicale », Paris, imprimerie de P.-D. Pierres, 1781.
  - « Du mécanisme animal et de l'utilité du rapprochement des écoles de la médecine humaine et de la médecine vétérinaire », Mémoire lu en la séance publique de la Société royale de médecine du 31 août 1791.
  - « Rapport sur une maladie qui a régné parmi les cerfs de la forêt de Saint-Germain », 1780.
  - « Observations sur les propriétés de l'écorce d'un arbre connu à Madagascar sous le nom de Belat Aye », 1782.
  - « Sur les effets généraux, la nature et l'usage du fluide électrique considéré comme médicament », *Mémoires de la Société royale de médecine*.
  - « Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité et observations sur les effets que ces divers moyens ont produits », *Mémoires de la S.R.M.*, 1784.
  - « Moyen de mesurer l'électricité et de joindre ce nouveau genre d'observation aux observations météorologiques », *Mémoires de la S.R.M.*
  - « Rapport des commissaires de la Société royale de médecine, nommés par le Roi pour faire l'examen du magnétisme animal (signé: Poissonnier, Caille, Mauduyt, Andry), Paris, Imprimerie Royale, 1784.
  - « Précis des journaux tenus pour les malades qui ont été électrisés pendant l'année 1785 », *Mémoires de la Société royale de médecine*, 1787.
  - « Mémoire sur les effets de l'électricité employée dans la cure des tremblements causés par les vapeurs de mercure », 1787, *Mémoires de la S.R.M.*
  - « Rapport sur la picote de Cahors en 1788, signalée par Durand », S.R.M., 1789.
  - « Expériences sur la cristallisation d'un alkali fluide par l'électricité », *Journal de physique*, 1777, tome 10.
  - Collaboration à l'*Histoire des oiseaux* de Buffon (écrite en collaboration avec Philibert Guéneau, de Montbéliard, et de l'abbé Gabriel Bexon).
  - Discours préliminaire et plan du dictionnaire des insectes de la *Nouvelle encyclopédie méthodique*, 1789.